



Septembre 2023

Gazette de la Vézère



3 Avenue de Lascaux
24 290 Montignac-Lascaux

05 24 16 15 00 – 06 12 82 19 95
smbvvd@syndicat-vezere-dordogne.fr

« L'eau ne résout rien mais rend tout possible »

La Programmation Régie

La restauration hydromorphologique du Vimont

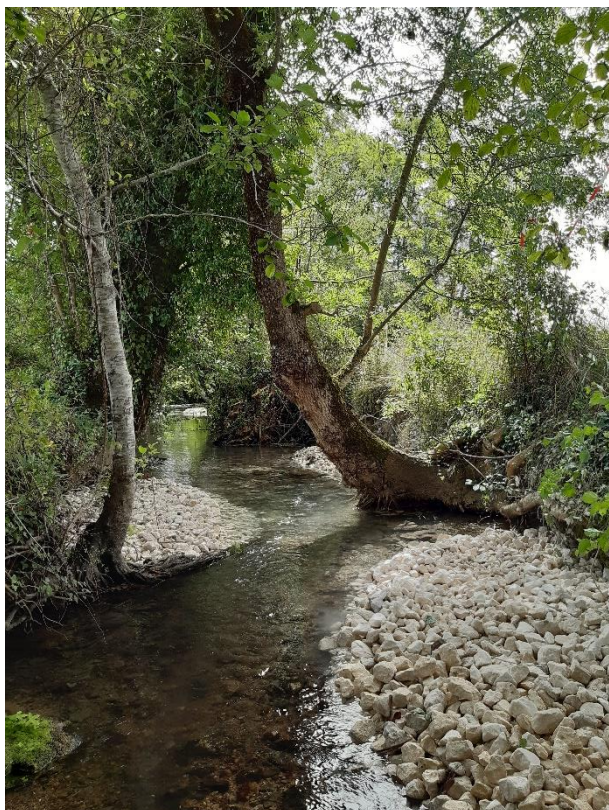
Le Vimont sur son secteur médian situé sur la commune de Plazac, a fait l'objet durant ce mois de Septembre d'une intervention visant à restaurer certaines fonctionnalités naturelles du cours d'eau.

Sollicité par l'APPMA locale des Eyzies, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère a mis en œuvre une action d'hydromorphologie par recharge granulométrique du lit mineur, en parfaite cohérence avec son programme pluriannuel d'actions.

Retrouver une dynamique et une diversité des écoulements par une alternance de zones de rapides, de fosses, de plats au sein du chenal d'étiage ; Favoriser de la diversité en matière d'habitats mais aussi de zones de repos, de caches et de reproduction a été l'objectif avec la mise en place de banquettes minérales, d'installations d'épis déflecteurs et de répartition de blocs.

A noté, la parfaite et étroite collaboration entre tous les acteurs concernés ; APPMA, Fédération Départementale de la Pêche, Direction Départementale des Territoires, Riverain, Elus, SMBVVD.

Située depuis la source de « Bellet » jusqu'au château du « Peuch », ce linéaire d'une distance de 1,2 kilomètres fera l'objet d'une seconde tranche de travaux en 2024. »



Les Dossiers Techniques

Les zones d'abreuvement du Thonac

Les techniciens du Syndicat ont réalisé un état des lieux sur le bassin versant du Thonac. Ce dernier pour déterminer les zones piétinées par le bétail et ainsi proposer aux exploitants des aménagements adaptés. Ces aménagements ont pour but de laisser les bovins s'abreuver au cours d'eau tout en protégeant les berges et le lit.

L'état des lieux a mis en avant la nécessité de mettre en place 16 zones. Six descentes à l'eau et 10 passages à gué.

Les exploitants ont tous validé le projet et nous passons maintenant à l'établissement de devis comparatifs pour la mise en œuvre des aménagements fin d'année 2023.



Descente de reconnaissance Fédération Pêche

Le 18 Septembre a eu lieu une descente de la Vézère de Montignac aux Eyzies avec des agents de la Fédération de Pêche de la Dordogne et les techniciens du Syndicat.

L'objectif de cette descente a été de relever un maximum de zones potentielles destinées à être aménagées pour la pratique de la pêche.

La Vézère, de plus en plus « critiquée » pour le manque d'accès à l'eau pour la pêche est un des objectifs de la Fédération, en collaboration avec les AAPPMA locales.

A partir de cet état des lieux exhaustif, une concertation avec les associations de pêche locale sera réalisée afin de déterminer les zones prioritaires.

Le mise en place du projet va continuer en cette fin d'année et la première tranche devrait voir le jour en 2024.

Les Informations Générales

Nettoyage Vézère

Le nettoyage de la Vézère de Juin, initialement prévu au mois de Juin a été décalé au 23 Septembre. C'est sur un temps assez gris que cette action bénévole a été réalisée cette année. Ceci justifie certainement la baisse du nombre de participants.

Cependant, ce n'est pas pour autant qu'aucun déchet n'a été ramassé. Les plus vaillants en ont tout de même récolté un grand nombre.

Rendez-vous en 2024 pour la prochaine journée de nettoyage de la Vézère.

Date prochain conseil syndical

Le prochain Conseil Syndical est programmé au jeudi 5 Octobre, à 18h30, à la Salle des fêtes de Montignac

